

Bruxelles, le 19 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recherche – Santé – Coopération au développement

Le premier centre public de PMA du Maroc mis en place dans le cadre d'un projet de coopération scientifique avec l'ULB officiellement inauguré

Le premier centre public de procréation médicalement assistée (PMA) du Maroc a été mis en place avec l'appui de l'ARES et de la Coopération belge dans le cadre d'un partenariat entre l'ULB et la faculté de médecine de l'Université de Rabat. Il est inauguré ce vendredi 20 mai au Centre hospitalier universitaire Ibn Sina (Rabat) en présence de l'Ambassadeur de Belgique et des partenaires scientifiques du projet : les Prof. Yvon Englert et Rachid Bezaoui. Le personnel marocain a été formé dans les centres de FIV de l'ULB (Hopital Érasme) et de l'ULg (Hopital de la Citadelle), qui a également soutenu le projet. Avec ce nouveau centre, le cout de la prise en charge de l'infertilité est diminué de 50 % et l'enseignement des techniques de PMA est désormais possible au Maroc.

L'infertilité du couple au Maroc est un problème de santé public réel. Il est d'autant plus difficile à surmonter en raison de ses aspects psychosociaux et d'une **prise en charge jusqu'ici coûteuse et réservée à une minorité aisée** de la population.

Le centre permet aujourd'hui la prise en charge diagnostique et thérapeutique de l'infertilité, la **diminution de la souffrance du couple** touché et **l'amélioration du statut de la femme infertile** pour un **cout réduit de moitié par rapport aux tarifs pratiqués par le privé** et désormais accessible à tous.

Le projet a été largement soutenu par **l'Université de Rabat, qui a financé sur fonds propres la construction du bâtiment**. Les **équipements** ont été acquis sur le financement belge et la **formation du personnel** (médecins, biologistes, techniciens de laboratoire, personnel infirmier) menée en collaboration entre l'Hopital Érasme, l'Hopital de la Citadelle, le CHU Ibn Sina et leurs universités « mères ».

Jusqu'alors impossible au Maroc, la formation en technique de PMA des résidents de gynécologie-obstétrique est aussi désormais assurée directement par l'Université de Rabat et son CHU via le centre de PMA et le Centre national de la santé reproductive dont il fait partie.

Pour Yvon Englert, « *le projet et le centre démontrent la possibilité d'un transfert de technologie complexe, comme la culture cellulaire, dans le secteur public et l'importance d'implémenter la capacité des universités marocaines à assurer une formation médicale très spécialisée au bénéfice du service public et des patients* ».

Le centre de PMA, lancé à titre pilote depuis un peu plus d'un an, a déjà permis de prendre en charge de **plus de 400 couples**. Selon Yvon Englert, « *on n'est pas au bout de ce qu'il y a moyen de faire* ». L'équipe de recherche étudie la possibilité d'**encore réduire les couts**, sans impacter les résultats. La possibilité d'**inclure la PMA dans la nomenclature des caisses de prévoyance sociale** marocaines est aussi examinée en partenariat avec le centre. Enfin, sous l'impulsion de ce dernier, le ministère de la Santé travaille à l'élaboration d'un **cadre légal** et de **normes sanitaires** spécifiques à la PMA.

Le centre de PMA a vu le jour dans le cadre d'un projet de coopération scientifique porté par les Prof. Yvon Englert (ULB) et Rachid Bezaoui (Université de Rabat), mené en partenariat avec l'ULg et financé via l'ARES par la Coopération belge au développement : « Développement, implémentation et évaluation d'un programme de Prise en charge à bas prix des problèmes de Stérilité du couple dans le Secteur Public au Maghreb: projet pilote et transfert de technologies – PSSP » (2009-2014)

Cérémonie d'inauguration : vendredi 20 mai 2016 à 9h30 / CHU Ibn Sina, avenue Soekarno, Rabat, Maroc.

CONTACTS :

Prof. Yvon Englert, ULB / T. +32 2 555 45 70 / yvon.englert@ulb.ac.be
Benjamin Stewart, ARES / T. + 32 2 225 45 94 / benjamin.stewart@ares-ac.be

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 20 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

Pour en savoir plus : www.ares-ac.be